

Conseiller pédagogique départemental « Maîtrise de la langue »

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1^{er} degré, titulaires du CAFIPEMF

Lieu d'exercice : Le conseiller pédagogique départemental « Maîtrise de la langue » est installé administrativement à la DSDEN des Alpes-Maritimes. Il est amené à se déplacer sur le département.

Date de prise de fonction : dès nomination

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

Conditions de rémunération : 27 points de NBI (132.91 €) auxquels s'ajoute une indemnité de fonctions de conseillers pédagogiques de 320.83€. D'après les missions qui leur sont confiées (circulaire n°2015-114 du 21 juillet 2015), les conseillers pédagogiques de circonscription ne sont pas éligibles à l'ISAE.

Organisation du temps de travail : Le conseiller pédagogique départemental est totalement déchargé de service d'enseignement. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet, en accord avec l'Adjoint premier degré, d'une programmation équilibrée des différentes activités dont il est chargé. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Cadre réglementaire : Circulaire 2015-114 du 21 juillet 2015. Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, il exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint au Directeur académique chargé du premier degré et travaille en lien avec l'IEN en charge de la mission départementale « Maîtrise de la langue ». Il est membre de l'équipe des conseillers pédagogiques et son action est à concevoir dans le cadre de la politique départementale.

Description des missions :

1 - Mise en œuvre de la politique éducative à l'échelle du département :

- Décliner la politique de maîtrise de la langue comme le premier levier de réussite et de lutte contre les inégalités scolaires et culturelles au bénéfice de tous les domaines disciplinaires
- Apporter une expertise en maîtrise du langage par des actions de formation, d'accompagnement et de suivi porté portant sur
 - un travail prioritairement de lecture, d'écriture et de diversification du champ lexical.
 - la formulation d'un raisonnement, organisation d'une argumentation ou une réflexion, et l'utilisation d'un vocabulaire précis et adapté
 - la compréhension du monde, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée
- Contribuer au suivi et à la mise en œuvre des politiques ministérielles (dispositifs et opérations impulsés au plan national, traitement d'enquêtes, recueil de données...) en particulier dans

- le suivi de la maîtrise du langage en éducation prioritaire sur les problématiques d'apprentissage de la lecture et la mise en avant des pratiques efficaces (dédoublent..)
- la maîtrise du langage au service de la lecture, de la compréhension, de l'oral et de l'écrit par l'approche sensible et transversale
- le lien et la continuité inter-degrés
- la mise en œuvre de la politique nationale d'agréments
 - Impulser et coordonner la mise en œuvre d'actions et de dispositifs à l'échelle départementale définis par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.
 - Accompagner les procédures d'évaluation (évaluation au quotidien, LSU, socle commun) notamment en permettant aux équipes de s'approprier des ressources et des démarches
 - Participer, à l'échelle du département, à la dynamique de réseaux pédagogiques autour de la maîtrise du langage au service de la réussite des élèves et des personnels, en lien avec les formateurs 1^{er} et 2nd degrés et l'INSPE
 - Repérer, mettre en valeur et diffuser les bonnes pratiques.

2- Formation et usage du numérique

- Contribuer à l'élaboration, à l'organisation, à la structuration, au suivi et à l'évaluation des actions de formations départementales dans le domaine concerné.
 - Participer à l'organisation de formations inter-degrés pour accompagner la mise en œuvre des programmes du cycle 2 et du cycle 3 dans le domaine de la maîtrise de la langue en lien avec l'IEN chargé de mission « Maîtrise de la langue »
 - Participer en qualité de formateur, titulaire du CAFIPEMF, aux actions de formations continue et initiale à la formation des enseignants, notamment néo-titulaires.
 - Participer à la sensibilisation des équipes au service de la différenciation et de la maîtrise du langage
 - Concevoir et diffuser des outils et supports en direction de groupes de travail à échelles diverses, de circonscriptions, d'enseignants et d'élèves
 - Impulser l'usage des ressources Eduscol en ligne accompagnant les nouveaux programmes de français
 - S'appuyer sur une culture didactique disciplinaire et pédagogique
 - Contribuer à la construction de formation à distance synchrone et asynchrone
 - Actualiser et diffuser des informations sur le site internet de la DSDEN dans le domaine de la maîtrise de la langue.

3- Lutte contre l'illettrisme

- Travailler avec les Inspecteurs de l'éducation nationale pour la mise en œuvre de la priorité 1 du référentiel de l'éducation prioritaire « Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" ».
- Travailler sur les obstacles aux apprentissages dans le domaine du français pour mieux faire réussir les élèves.
- Intégrer la réflexion concernant les programmes de réussite éducative et les contrats de ville pour les questions et les projets liés à l'illettrisme et à la maîtrise de la langue.
- Rechercher les partenaires et interlocuteurs adéquats et assurer la coordination des actions en lien avec les structures en charge de la politique de la lecture (médiathèques, bibliothèques, etc...).

Compétences et qualités requises :

Maîtrise des compétences professionnelles du référentiel en vigueur, en particulier connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine de la maîtrise de la langue française et de l'évaluation

Capacité d'analyse des pratiques liées à la maîtrise de la langue (cycle 2, cycle 3)

Capacité de veille pédagogique et institutionnelle, d'appropriation et de diffusion des travaux récents des chercheurs en didactique du français

Capacité à élaborer des outils et supports pédagogiques, des documents et des ressources

Très bonne culture littéraire (littérature jeunesse, littérature patrimoniale...)

Maîtrise des outils numériques, capacités d'organisation et de rigueur dans la gestion de l'écrit

Capacité à travailler en équipe et en réseaux

Aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs nombreux et variés, disponibilité, qualité d'écoute, éthique professionnelle.

Personne à contacter pour des informations sur le poste : Karine BEAUVAIS-RICCI, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission départementale « Maîtrise de la langue » adresse électronique : IEN NICE 5 ien-06.nice5@ac-nice.fr – téléphone 06 24 45 40 03

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale et simultanément à la DIPE appecandidature1degre06@ac-nice.fr avant la date indiquée sur la fiche de candidature.